

Québec, le 1^{er} juin 2005

M. Claude Saint-Charles
Environnement Canada
1141, route de l'Église, C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5

Objet : Projet de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau et à Baie-des-Sables

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue à L'Anse-à-Valleau les 18 et 19 mai sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes.

Une étude ciblant la grive de Bicknell a été effectuée par l'initiateur du projet au mois de juin 2004 dans le secteur de L'Anse-à-Valleau, au cours de laquelle cette espèce n'a pas été identifiée dans les habitats inventoriés. Les résultats ont été déposés le 14 février 2005 dans le volume 3 de l'étude d'impact sur l'environnement, à l'annexe B.

- Est-ce que les résultats de cette étude sont satisfaisants?
- Est-ce que des mesures d'atténuation particulières devraient être appliquées étant donné que le secteur fait partie de l'aire de répartition de la grive de Bicknell? Lesquelles?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera à L'Anse-à-Valleau le 16 juin.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission